



09 JUIN 2020 • N°6



INFOS-PARENTS

RESEAU PARENTALITE AGATHOIS



SOMMAIRE

Point de situation Covid-19 • Page 2

Où jeter son masque ? • Page 3
Fabriquer une mangeoire à oiseaux • Page 3

Réouverture des musées d'Agde • Page 4
Mug cake au micro-ondes • Page 4

Contexte

COVID-19 ET DECONFINEMENT

Depuis le 2 juin et la liberté de déplacement retrouvée, la nouvelle étape de déconfinement a permis à chacun de retrouver progressivement le chemin de la vie normale.

Dans ce contexte, nous sommes heureux de vous présenter notre 6ème numéro d'Infos-Parents avec au programme : savoir où jeter son masque, fabriquer une mangeoire à oiseaux, infos musées et un délice au chocolat.

Bonne lecture...

Allo-Parents [04 67 35 83 62](tel:0467358362)
infos-parents@ville-agde.fr



Point de situation Covid-19

ARTICLE ISSU DU SITE [GOUVERNEMENT.FR](https://www.gouvernement.fr)

Grâce à l'engagement et la responsabilité de chacun, aussi bien pendant le confinement que dans le déconfinement, la crise sanitaire de la COVID-19 qui touche la France depuis le mois de mars 2020 marque le pas.

Pour la santé de tous et parce que nous continuons d'être exposés au virus, il est important de continuer à respecter scrupuleusement les mesures barrières et les mesures de distanciation, de porter le masque le plus possible, et d'être vigilant et responsable en cas de symptômes ou de contamination.

Je dois :

- # respecter les mesures barrière et la distanciation physique (1 mètre) ;
- # si j'ai des symptômes évoquant la COVID-19 : éviter les contacts et appeler mon médecin
La consultation peut se faire à distance ou physiquement. Mon médecin me prescrira un test virologique si cela s'avère nécessaire.
- Si je suis testé positif, je serai invité à rester chez moi confiné pendant 14 jours, ou dans un lieu mis à ma disposition ;
- # appeler le 15 si j'ai des difficultés respiratoires.

Je peux :

- # me rendre dans un laboratoire d'analyses sur prescription de mon médecin, et après avoir pris rendez-vous avec le laboratoire ;
 - # donner mon sang ;
 - # me rendre à la maternité pour le suivi de ma grossesse ;
 - # me rendre à l'hôpital dans le cadre du traitement de ma maladie chronique ;
 - # acheter des masques jetables ou lavables dans les pharmacies et la grande distribution ;
 - # confectionner moi-même mes propres masques, selon les recommandations AFNOR ;
 - # reprendre mes soins hors-COVID-19 ;
 - # bénéficier de masques gratuits si je suis éligible à l'Aide Médicale de l'État et à la complémentaire santé solidaire.
- Si je suis une personne à risque :
- # je peux bénéficier d'une consultation "bilan et vigilance" prise en charge par la sécurité sociale à 100% afin d'assurer le rétablissement de la continuité des soins et aider les personnes à vivre au mieux la phase de déconfinement.

Si je présente des symptômes évoquant la COVID-19, **je ne dois pas** :

- # me présenter spontanément aux urgences ;
- # me rendre chez mon médecin sans l'avoir contacté avant.



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

Où jeter son masque ?

ARTICLE ISSU DU SITE ACTU.FR



Pour prévenir le risque sanitaire et environnemental, le ministère de la Transition écologique et solidaire a communiqué depuis plusieurs semaines les consignes à suivre impérativement pour jeter les masques, lingettes et gants, à savoir :

- # Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnelle. En aucun cas dans les toilettes
- # Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être soigneusement refermé, puis conservé 24h.
- # Après 24h, il doit être jeté dans le sac poubelle à ordures ménagères.
- # Ces déchets ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelle « jaune » (emballages, papiers, cartons, plastiques).



Fabriquer une mangeoire à oiseaux

ARTICLE ISSU DU SITE DEAVITA.FR

**Matériel nécessaire : brique de lait - cutter
peinture acrylique - pinceaux - colle
quelques brindilles**

Informations pour savoir à quelle période nourrir les oiseaux et quelle nourriture leur donner sur : www.rustica.fr

Voilà un bricolage facile, original et bien utile qui va apprendre à vos enfants à prendre soin des animaux.

Vous devez tout simplement couper une ouverture dans la brique de lait vide à l'aide du cutter et laisser les enfants colorier la maison dans leurs couleurs préférées.

Pour que la couleur tienne mieux, vous pouvez légèrement poncer la surface du carton avec du papier de verre.

Décorez aussi avec des bouchons de bouteille en plastique pour créer les yeux d'un hibou ou faites une toiture originale à l'aide des brindilles cassées et collées sur le toit de la maisonnette. Votre mangeoire à oiseaux originale est prête!

Notre conseil: pour que la peinture dure, il vaut mieux ajouter une couche de vernis.

Réouverture des musées d'Agde



Le Musée de l'Ephèbe et le Musée Agathois Jules Baudou ont réouvert leurs portes au public mercredi 3 juin, aux heures habituelles d'été, tous les jours de 10h à 18h30.

Afin d'accueillir le public dans les meilleures conditions, des mesures sanitaires sont mises en œuvre pour assurer la sécurité de tous (pas plus de 50 personnes dans le musée, pas de groupes de plus de 5 personnes, port du masque obligatoire). Du fait de la crise sanitaire, certaines animations ont dû être annulées ou différées, comme la Nuit des Musées ou les Journées Nationales de l'Archéologie. L'exposition "Fortune à bord !" dédiée à la Jeanne-Elisabeth est toujours présentée au Musée de l'Éphèbe et tout est mis en œuvre pour vous présenter la 4ème édition des rendez-vous en langue d'Oc "L'été Occitan" au Musée Agathois.

Toutes les actualités et nouvelles programmations sont à suivre sur les sites internet des deux musées : <https://www.museecapdagde.com> et <https://www.museeagathois.fr>.

L'entrée des deux musées est gratuite, jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire (le 10 Juillet). Des visites guidées, d'une durée d'environ 45 min, sont proposées le vendredi et le samedi (réservation conseillée, places limitées, pas plus de 5 personnes par visite).

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à contacter :
le Musée de l'Ephèbe au [04.67.94.69.60](tel:0467946960) et le Musée Agathois au [04.67.94.92.54](tel:0467949254)

Mug cake au micro-ondes

ARTICLE ISSU DU SITE
[FEMMEACTUELLE.FR](https://www.femmeactuelle.fr)



Ingrédients pour 1 personne :
1 oeuf - 20g de farine - 15g de sucre
40g de chocolat noir pâtissier
25g de beurre mou

1. Cassez le chocolat en morceaux et déposez-les dans un mug.

Ajoutez le beurre mou coupé en petits dés puis faites chauffer au micro-ondes (puissance moyenne) pendant environ 30s.

Mélangez et remettez au four par tranches de 10s, jusqu'à ce que le beurre et le chocolat soient bien fondus. Mélangez.

2. Ajoutez le sucre, la farine et l'œuf entier, en mélangeant bien entre chaque ingrédient pour obtenir une texture homogène.

3. Faites cuire au micro-ondes pendant environ 40 s pour un fondant et 1 min pour un moelleux (le temps de cuisson dépend de votre four et du matériel utilisé).

Laissez reposer quelques secondes et dégustez.